

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

COMMUNE DE MONTENEUF  
DÉPARTEMENT DU MORBIHAN  
ARRONDISSEMENT DE VANNES

L'an deux mil vingt-six, le 29 septembre à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de MONTENEUF, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Yann YHUEL, maire.

Date de la convocation : 24/09/2026

**Membres en exercice : 15**

**Membres présents : 15**

**Votants : 15**

**Pouvoir : 0**

**PRÉSENT(E)S** : Yann YHUEL, Yolande CHEVAL, Yves ORHAN, Fabrice RACAPÉ, Emmanuelle CRESP, Patrick NARAT-VIALA, Yann JUHEL, Céline BLAIMONT, Daniel HUET, Laëtitia SOURGET, Sandrine MAINGUET, Sylvain HENRY, Margaux SCHMIDLIN, Danielle PLOUARD, Yann GRANDVALLET.

**EXCUSÉ(E)S** :

Les membres présents formant la majorité des membres en exercice, le Maire déclare la séance ouverte et invite le conseil à élire un secrétaire.

Sandrine MAINGUET a été nommée secrétaire de séance.

Delphine BÉCHARD, secrétaire auxiliaire.

La séance a été publique. Ouverture de la séance : 18 H 31

Quorum : Atteint

**CREATION DU BOULODROME : CHOIX DE L'ENTREPRISE****D2026-06-01**

Le groupe de travail constitué à contacter plusieurs entreprises. La zone déterminée se situe près du camping.  
Descriptif du projet en annexe de cette délibération et détaillé en séance.

**Voir annexe N°1 de la délibération D2026-06-01**

Présentation en image des futurs terrains et des offres.

Les membres du groupe de travail insistent sur l'importance des matériaux utilisés : qualité, quantité, réalisation, délais de réalisation...

Le groupe de travail propose de retenir le choix N°2 par rapport aux différents critères cités.

**Voir annexe N°2 de la délibération D2026-06-01**

Monsieur le maire remercie tous les membres du groupe de travail qui se sont investis dans ce dossier.

Monsieur le maire propose de suivre l'avis du groupe de travail et de retenir la proposition

Après délibération, le conseil décide : 12 votes pour, 3 abstentions (M Daniel HUET, Mme Laëtitia SOURGET, M Yann GRANDVALLET)

- de retenir la proposition choix N° 2 pour un montant de 15.779,08 € HT
- de donner tous pouvoirs au Maire pour signer cette offre et mettre en œuvre cette décision.

Affiché en Mairie le :  
Transmis en Préfecture le :  
Certifié exécutoire  
Pour extrait certifié conforme

Monteneuf, le 07/10/2026

Le Maire, Yann YHUEL



Secrétaire de séance  
Sandrine MAINGUET  
Conseillère municipale